



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture des Monts du Lyonnais en 2020

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour les Monts du Lyonnais.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de $+40\%$ de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture des Monts du Lyonnais en 2020. 2

Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture des Monts du Lyonnais ? 4

Comment l'agriculture des Monts du Lyonnais fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ? 6

Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent les Monts du Lyonnais ? Et quelles sont les nouvelles tendances ? 8

Conclusion 9

Lexique 11

Un coup d'oeil sur l'agriculture des Monts du Lyonnais en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA)



685 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **40 ha par exploitation**

48 ha



5%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



2 098 personnes

soit 1 138 ETP dont **19%** de salariés

33%



16%

des exploitations sous labels de qualité dont **14%** en AB

39%
dont 13% en AB



930 chefs d'exploitations

dont **19%** de femmes

22%



66 369 k€

de PBS générée par les exploitations soit **97 k€/exploitation**

113 k€



13%

de SAU en agriculture biologique

10%



36%

en circuit court dont 33% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



63%

d'exploitations individuelles

67%



13%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



10% des exploitants ont plus de 60 ans

17%



3%

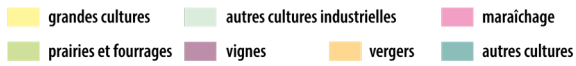
de surfaces irriguées

10%

Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.
* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.

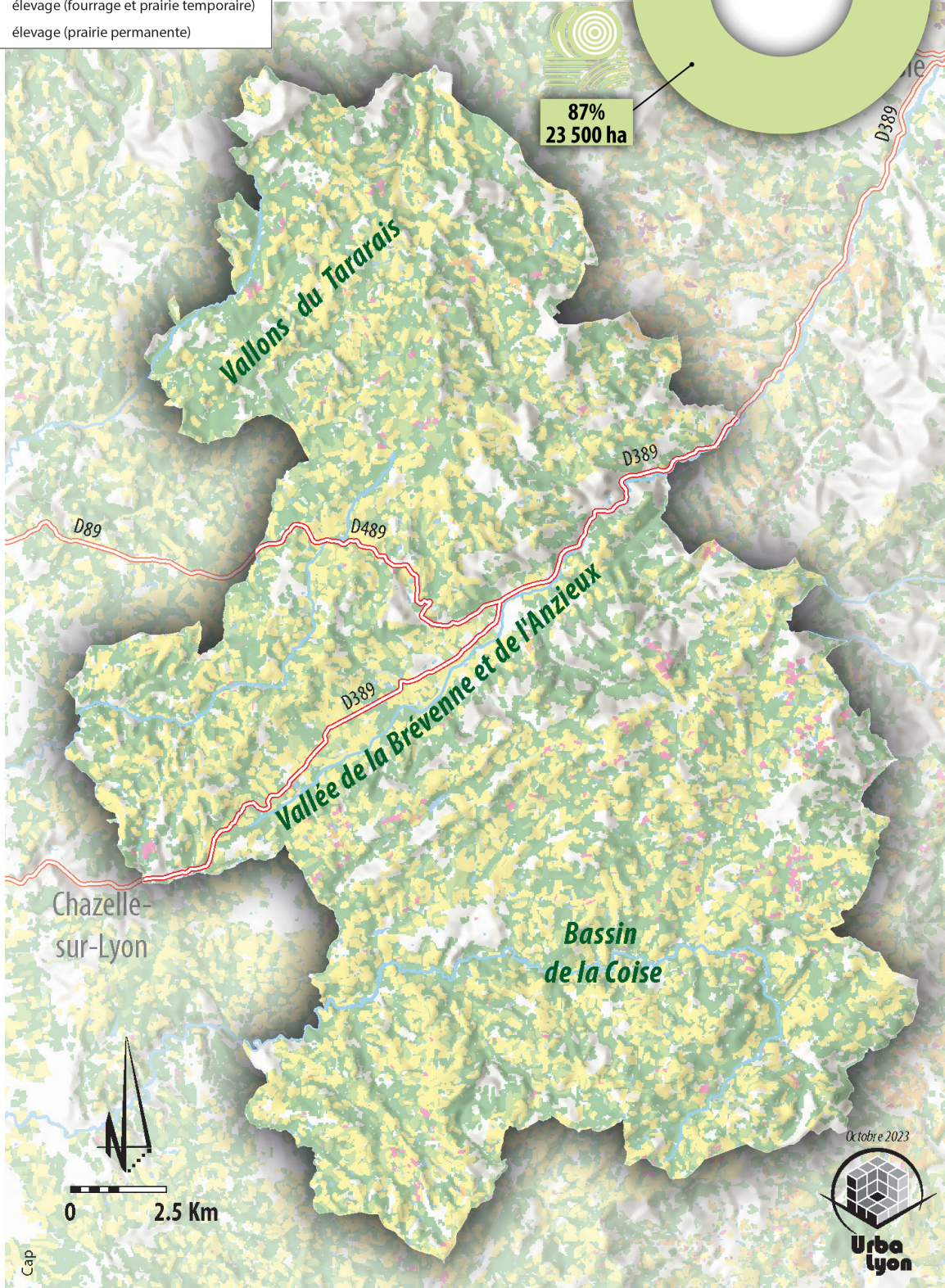
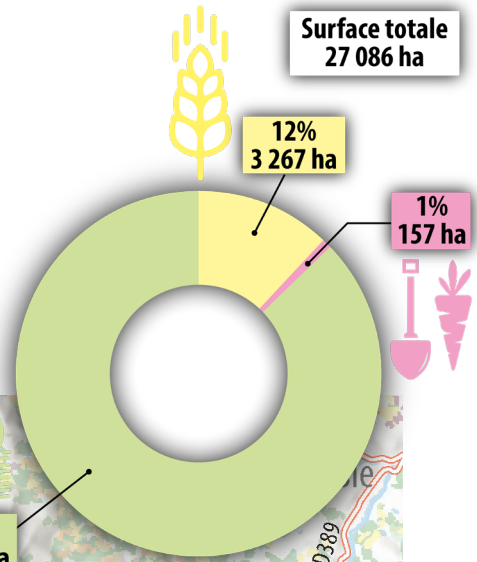
Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)



Territoire du Scot des Monts du Lyonnais



Surface totale
27 086 ha



source : RPG 2019

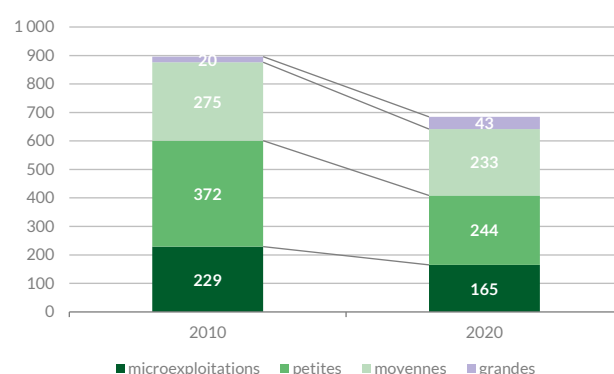


Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture des Monts du Lyonnais ? (2010-2020 et 1970-2020)

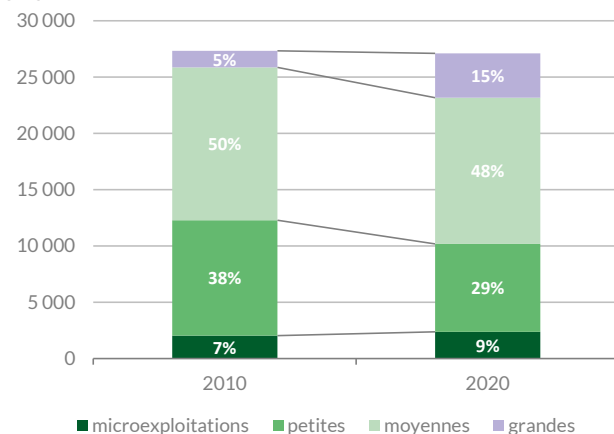
Une diminution du nombre d'exploitations qui ne profite pas qu'aux grandes exploitations

- Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations a diminué d'un quart.
- La SAU est restée stable, ne diminuant que de 244 hectares.
- Cette évolution de l'agriculture depuis 1970 s'explique par l'agrandissement des tailles d'exploitations (passant de 12 à 40 ha en 50 ans).
- Cet agrandissement est au profit des grandes exploitations qui triplent leur SAU totale cumulée.
- Le nombre de grandes exploitations a plus que doublé en dix ans.
- C'est un des rares territoires où les micro-exploitations s'agrandissent également.
- Ce sont les petites exploitations qui ont le plus décliné, que ce soit en nombre ou en SAU partagée.

Nombre d'exploitations



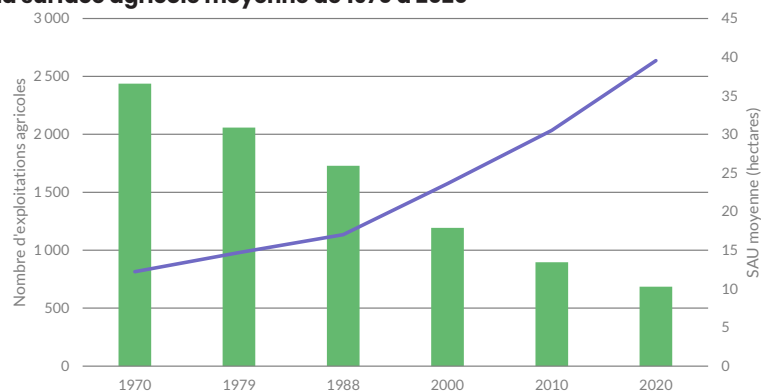
SAU



Une concentration des exploitations moins forte qu'ailleurs

- Le recul du nombre d'exploitations est constant depuis 1970, mais il a été plus rapide dans la décennie 2000-2010, proche du rythme de l'inter-Scot, où une exploitation sur trois a disparu en dix ans.
- Un ralentissement de ce recul est à noter dans la dernière décennie.

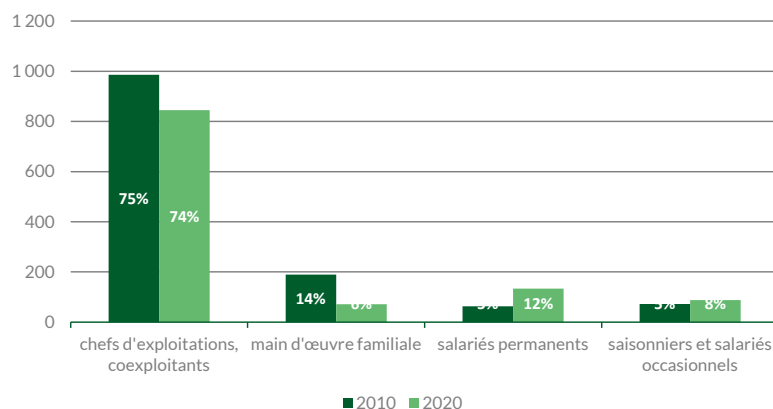
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



La part de salariat augmente plus vite qu'ailleurs

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale connaît une baisse moins importante qu'à l'échelle de l'inter-Scot (-16 % pour les effectifs contre -27 %, et -13 % pour les ETP contre -15%).
- En 2010 comme en 2020, les chefs et cheffes d'exploitations couvrent les trois quarts des ETP, malgré leur baisse d'effectif.
- La main-d'œuvre familiale, déjà réduite en 2010, continue à reculer pour devenir marginale.
- En 2020, un ETP sur cinq est porté par un salarié, cette part a augmenté, plus rapidement que dans le reste de l'inter-Scot, mais elle reste moins élevée.

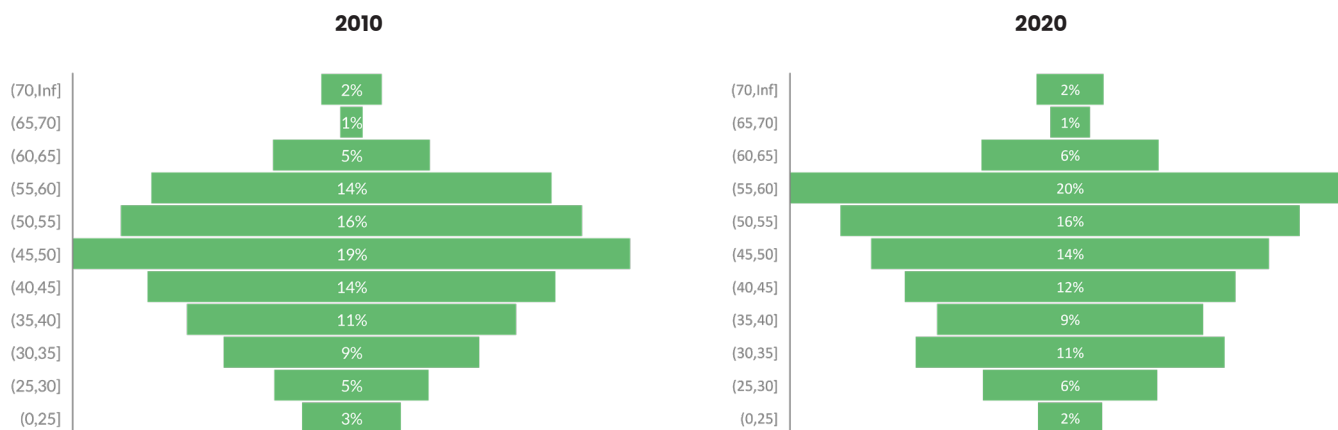
Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Une population vieillissante et peu féminine

- En 10 ans, la pyramide des âges s'est déséquilibrée avec une forte augmentation de la catégorie des 55-60 ans (+42% en part) et des 65-70 ans (+78% en part) confirmant un vieillissement de la population agricole.
- Toutes les catégories d'âge au-dessus de 50 ans ont progressé.
- La part de chefs et cheffes d'exploitations ayant plus de 60 ans est stable depuis 2010, autour de 9%.
- En 2020, un agriculteur sur cinq a entre 55 et 60 ans, et plus du tiers d'entre eux entre 50 et 60 ans.
- En 2010 comme en 2020, 29% des agriculteurs et agricultrices ont 40 ans ou moins.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles a augmenté passant de 17,6% à 19,3% mais cela reste bien en-dessous de la moyenne de l'inter-Scot (22,2%).

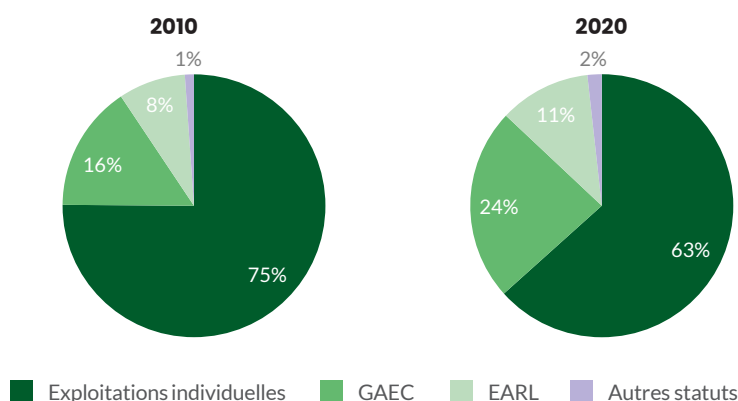
Pyramides des âges



De plus en plus de GAEC

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont restées majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des GAEC (+52% en part) et des « autres statuts » (+56% en part).
- Ces formes sociétaires permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

Statuts des exploitations



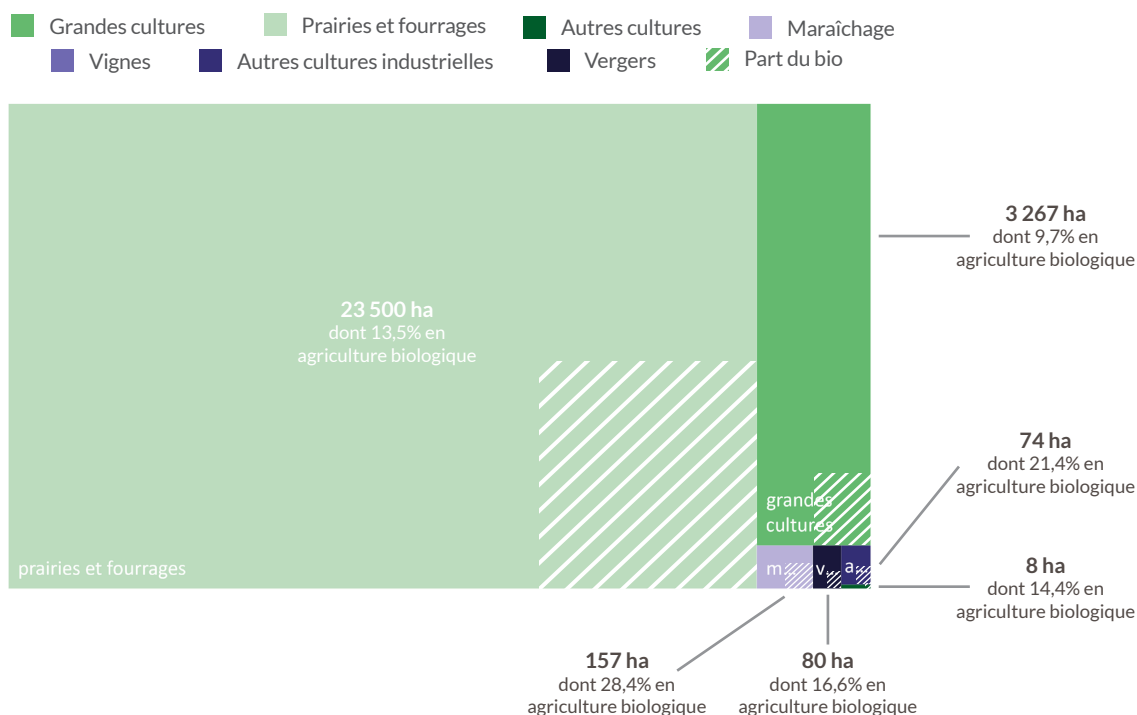


Comment l'agriculture des Monts du Lyonnais fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

L'agriculture biologique principalement portée par l'élevage

- Avec 3 558 hectares et 13% de la SAU couverte, l'AB est plus représentée dans les Monts du Lyonnais que dans le reste de l'inter-Scot.
- 89% de la SAU en AB concerne des prairies et fourrages, soit 3 165 hectares.
- Les grandes cultures couvrent 9% de la SAU en AB, avec 317 hectares, loin derrière les prairies et fourrages.
- 14% des prairies et fourrages sont en AB.
- 28% des surfaces maraîchères sont en AB, soit 45 hectares.

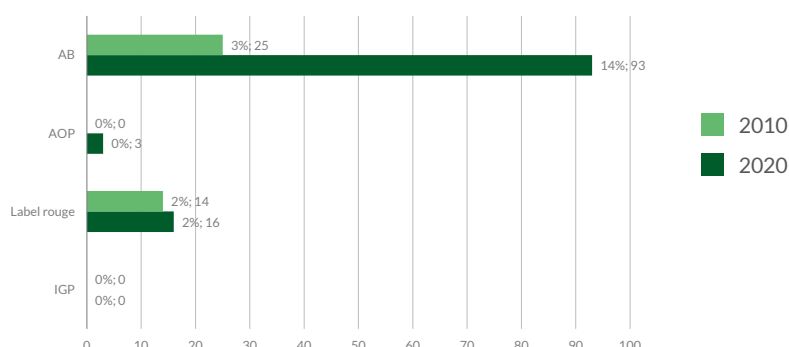
Agriculture biologique et labels de qualité



L'agriculture biologique se développe mais les labels de qualité sont moins prisés

- Le nombre d'exploitations en AB a presque été multiplié par 4 en dix ans pour atteindre un niveau un peu supérieur à celui de l'inter-Scot (13,6 et 12,6%).
- Les autres signes officiels de qualité sont moins répandus (14% contre 26% dans l'inter-Scot) mais ils ont augmenté dans les dix dernières années (+78% en part), avec trois exploitations supplémentaires en AOP et deux en Label rouge.

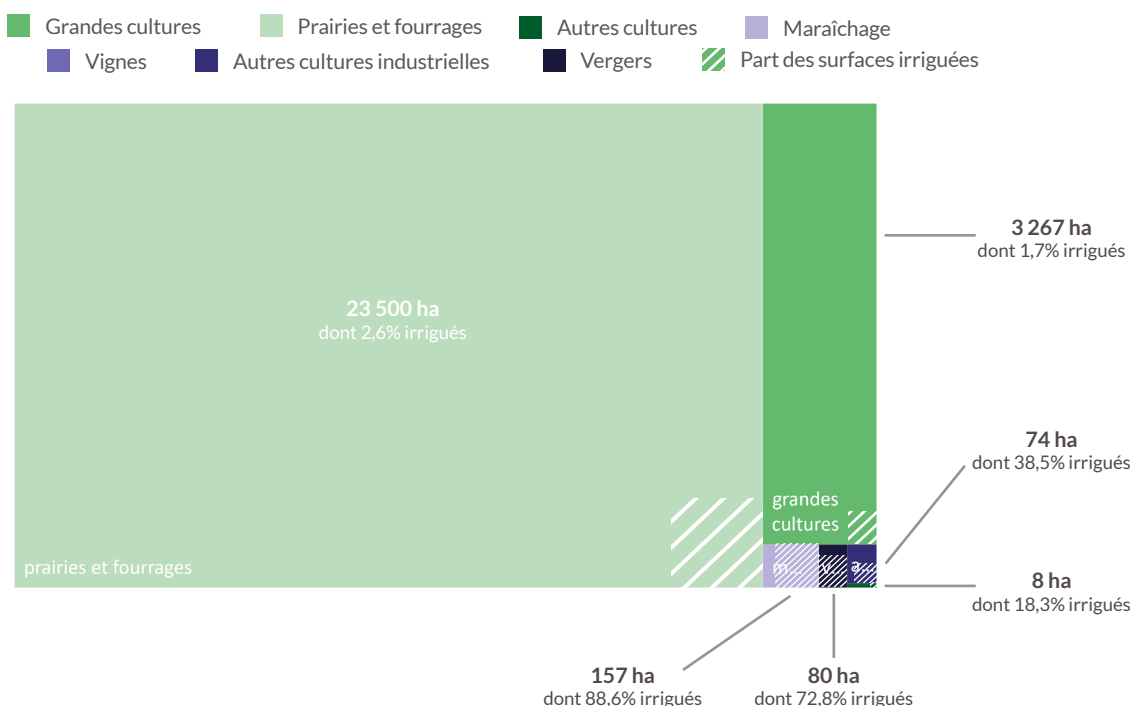
Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



L'irrigation reste marginale malgré une forte progression

- Avec 886 hectares et seulement 3% de la SAU totale, l'irrigation est faiblement développée dans les Monts du Lyonnais.
- La part de la surface irriguée est trois fois moins importante que celle observée à l'échelle de l'inter-Scot, où elle concerne 10% de la SAU.
- 68% de la SAU irriguée couvre des prairies et fourrages, soit 143 hectares.
- La SAU en prairies et fourrages irriguées a plus que triplé en 10 ans.
- 89% des surfaces maraîchères sont irriguées, soit 41 hectares.
- Trois quarts des vergers bénéficient d'irrigation, soit 14 hectares.

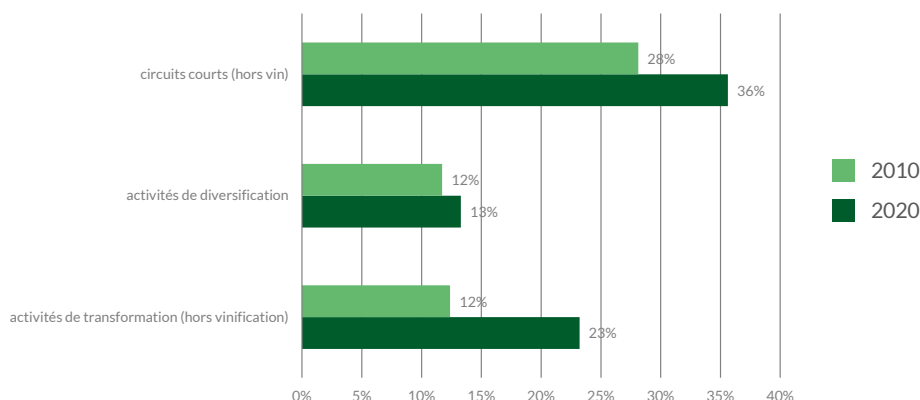
Part des surfaces irriguées en 2020



Une augmentation généralisée des activités de diversification

- 36% des exploitations des Monts du Lyonnais ont recours aux circuits courts notamment à travers la vente directe (33% contre 24% dans l'inter-Scot).
- Les activités de diversification sont également en augmentation, notamment via le travail à façon (+467% en part) et la production d'énergies renouvelables (42 exploitations concernées).
- Depuis 2010, le nombre d'exploitations pratiquant des activités de transformation a augmenté de 12 à 23% via notamment des ateliers de découpe de viande (82 exploitations) et de transformation de fruits et légumes (27 exploitations).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



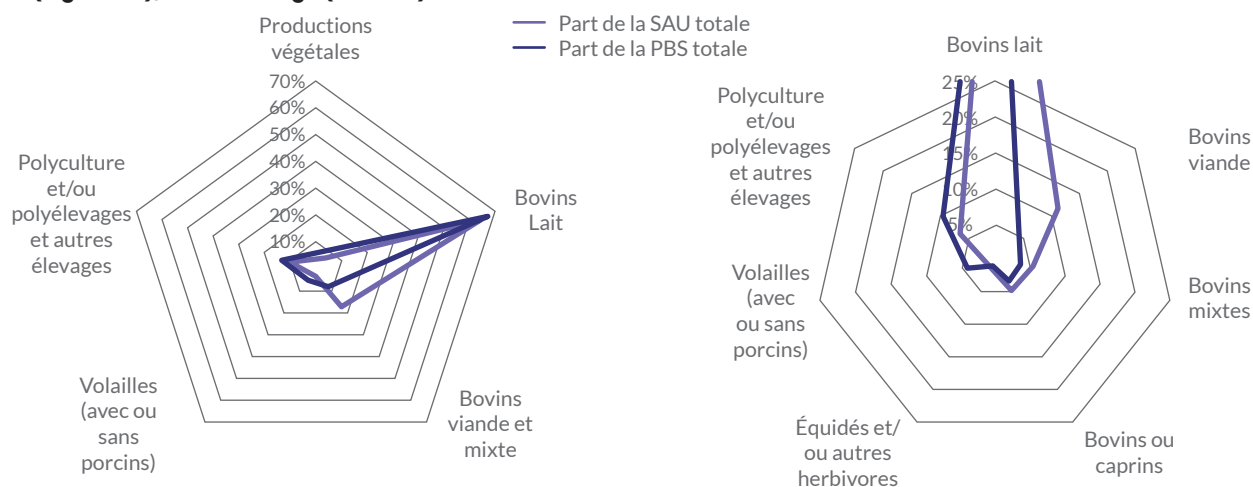


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent les Monts du Lyonnais ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire spécialisé en bovins laitiers

- Les Monts du Lyonnais sont avant tout un territoire d'élevage, particulièrement bovin : deux tiers des exploitations et 82% de la SAU.
- Près d'une exploitation sur deux est un élevage bovin laitier, couvrant les deux tiers de la SAU totale et de PBS global.
- 14% des exploitations sont des élevages bovins allaitants occupant 11 % de la SAU.
- 9% des exploitations sont en polyculture-élevage, avec 6% de la SAU et 9% de la PBS.
- La spécialisation en productions végétales compte pour 14% des exploitations, 4% de la SAU et 7% de la PBS.
- Le maraîchage, à lui seul, couvre plus de la moitié de la PBS des productions végétales, soit 4% de la PBS totale.

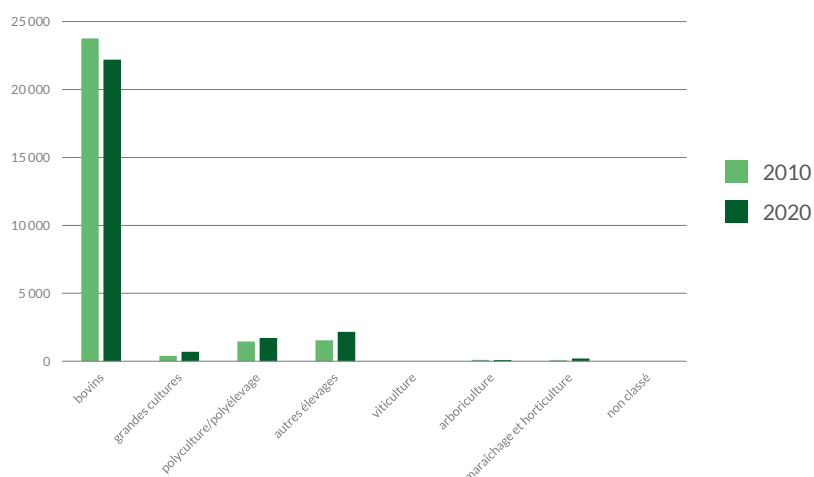
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Une prédominance des bovins malgré une légère diminution des laitiers

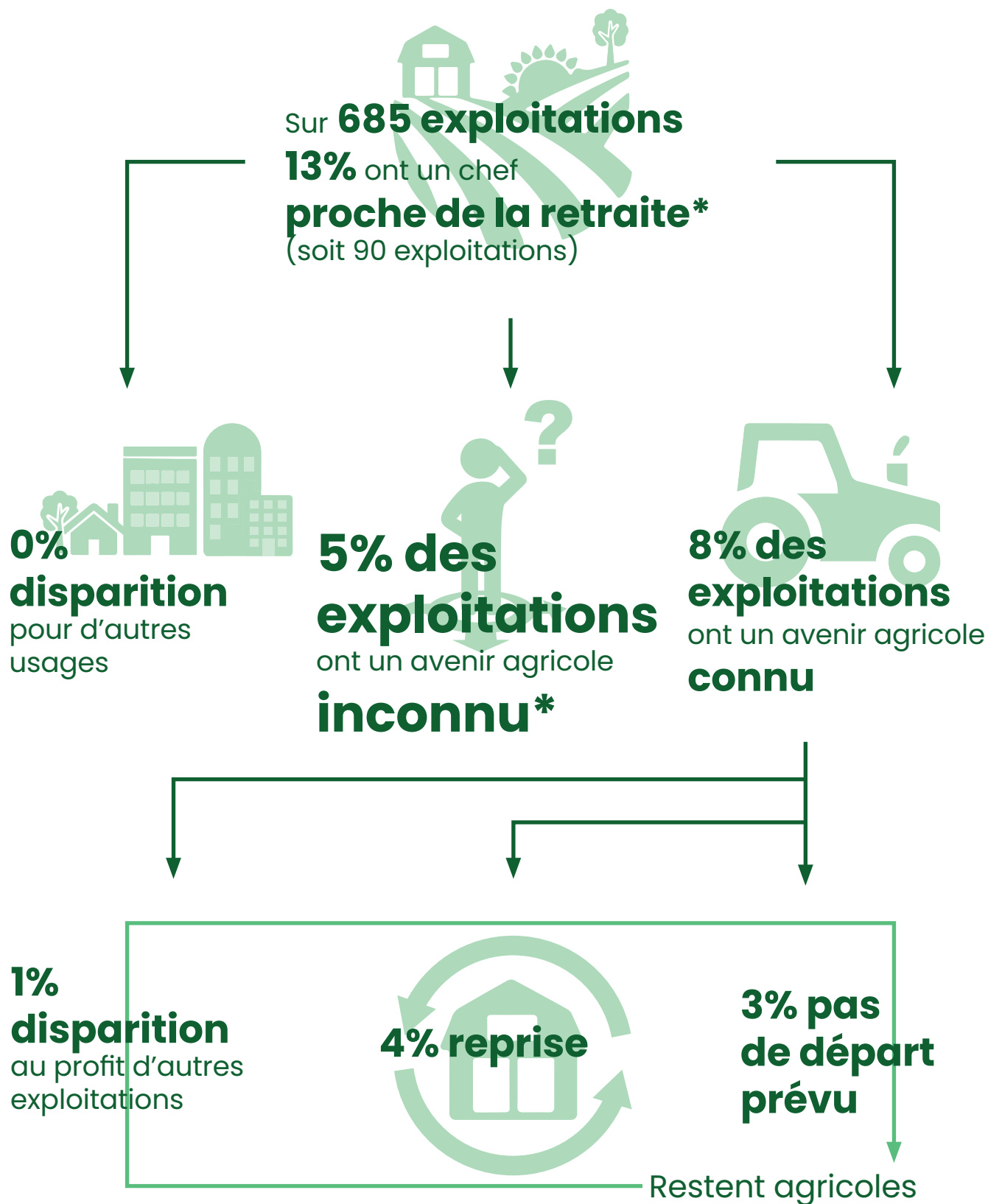
- En 10 ans, les surfaces consacrées à l'élevage bovin ont diminué perdant 1 557 hectares.
- Les élevages de bovins laitiers ont diminué en nombre (-37 %) et en surface (-14 %).
- Les élevages de bovins allaitants diminuent moins fortement (-11 %) et se sont étendus en surface (+43 %).
- Le maraîchage a augmenté fortement passant de 5 à 18 exploitations sur 195 hectares ; toutefois il reste marginal.
- Bien qu'ils demeurent marginaux d'autres types d'élevages augmentent : +29% d'exploitations en ovins et caprins et +16% de d'élevages porcins.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'élevage bovin laitier est hyper-structurant dans l'agriculture des Monts du Lyonnais. Il est, de loin, la principale source de création de valeur pour l'agriculture avec 68% du PBS total, pour 66% de la SAU totale de ce territoire. Cette centralité de l'élevage bovin laitier est particulière aux Monts du Lyonnais et explique que les exploitations soient plus petites en moyenne que dans le reste de l'aire métropolitaine.

Les élevages laitiers ont cependant reculé durant la décennie 2010-2020, en nombre et en SAU, au profit d'autres élevages, notamment bovins allaitants. Ce recul, bien que mesuré, montre qu'il y a une réorientation de certains élevages, laitiers en 2010, vers l'élevage allaitant, témoignant des difficultés économiques et des contraintes professionnelles fortes (avec la traite notamment).

Le risque de non-renouvellement est moins fort qu'ailleurs, avec seulement 5% des exploitations à l'avenir incertain. Toutefois, au regard de la pyramide des âges, le vieillissement de la population agricole est à considérer, avec la part des 55-60 ans qui représente un cinquième des agriculteurs du territoire et qui arriveront à la retraite dans les dix ans à venir. Heureusement pour l'instant la part des moins de 40 ans reste stable.

Les Monts du Lyonnais demeurent un territoire où la valorisation locale des productions et la transformation sont importants et en progression. Les ateliers de découpe de viande à la ferme se sont notamment beaucoup développés, témoignant d'un dynamisme territorial.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot Agglomération Lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de communes et pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme